



## Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

n/réf : REG12105071A-SL-2012.211

Paris, 20 juin 2012

Le Président

**Monsieur Vincent PEILLON**  
**Ministre**  
**Ministère de l'éducation nationale,**  
**de la jeunesse et de la vie**  
**associative**  
**110 rue de Grenelle**  
**75357 PARIS SP 07**

Monsieur le Ministre,

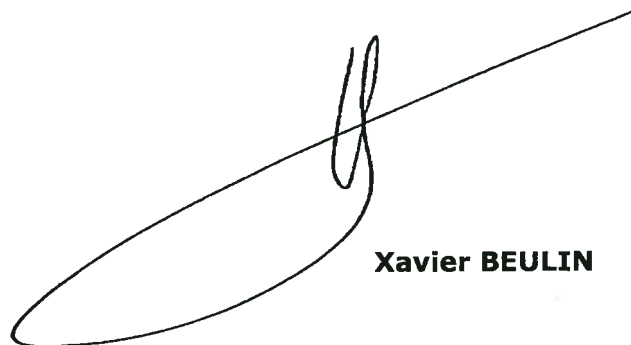
Vous venez de révéler la répartition des 1 000 nouveaux postes prévus dans le primaire à la rentrée 2012.

Nous nous félicitons que cette répartition prenne en compte le critère "ruralité" conformément aux engagements pris par le Président de la République, de façon à aider les académies dont les territoires ruraux ont été mis en difficulté par la fermeture de classes.

Les habitants du monde rural sont particulièrement attachés au service public de l'Éducation Nationale ; le seul qui reste sur certains territoires ! Elus, parents d'élèves, acteurs économiques et sociaux savent se mobiliser pour impulser des regroupements pédagogiques qui garantiront un accès de qualité à l'éducation. Ces initiatives, qui permettent de fixer des populations et de maintenir un tissu rural dynamique, doivent être appuyées par l'Etat.

Nous comptons sur votre vigilance pour que les recteurs qui répartiront les postes affectés à leur académie assurent un traitement équitable entre zones urbaines et zones rurales. L'égalité des territoires passe par l'accès pour tous à une école de qualité.

Nous vous remercions pour l'attention apportée à notre demande et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.



**Xavier BEULIN**